

PROJET EDUCATIF DE L'ALSH

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement à Molineuf est géré par la commission Scolaire Enfance et Jeunesse regroupant les communes d'Orchaise, Molineuf et Chambon sur Cisse.

Les Garants du projet éducatif sont :

- Le Vice-Président de la commission, Monsieur Jean-Claude FROMET,
- La Directrice de l'accueil de loisirs, Mademoiselle Clara CHANTEPIE.

L'Implantation de l'accueil de Loisirs :

Il est implanté à l'école maternelle « Jeanne et Henri Vrillon » à Molineuf.

Son statut :

Il dépend d'une collectivité territoriale.

1 - SA VOCATION PRINCIPALE

L'accueil de loisirs propose des activités, des jeux propres à l'âge de l'enfant, organise des loisirs pendant les vacances et les mercredis.

Il propose également une action éducative en complément de l'école : les animateurs se doivent donc d'apporter à l'enfant, adulte de demain : tout en respectant son rythme de vie et ses désirs, ses choix :

- l'épanouissement par la création et l'innovation,
- le respect des règles de jeux et de sécurité,
- la socialisation au travers du groupe et la prise de conscience d'autrui qui passe par une confiance mutuelle entre l'enfant et l'équipe d'animation,
- du plaisir, à travers des activités éducatives et culturelles.

tout en respectant son rythme de vie, ses désirs et ses choix.

2 - LES OBJECTIFS EDUCATIFS DE L'ORGANISATEUR

Le loisir est essentiel à la condition humaine

- amener l'enfant à découvrir des pratiques variées, innovantes et renouvelables,
- favoriser son autonomie, sa pleine participation à la vie culturelle et artistique ; son acquisition des responsabilités et son apprentissage à s'organiser et à s'adapter dans son milieu,
- permettre à l'enfant d'être acteur de ses vacances.

- favoriser les échanges : c'est la liberté d'expression, le respect de l'autre, de soi, du milieu ; permettre à l'enfant de développer ainsi son esprit critique, de faire des choix,
- favoriser les liens inter - générationnels, cela comprend la liberté de recevoir, répandre, de rechercher des informations, des idées,
- accueillir selon le type d'handicap, les enfants atteints de troubles de la santé et à condition de développer de nouveaux moyens (encadrement spécifique ou supplémentaire, adaptation des locaux, organisation des rapports avec les autres enfants).

Tout en favorisant l'équilibre biologique et la sécurité de l'enfant, il faut tenir compte de son âge, de ses besoins, de lui, de sa maturité tout au long de son apprentissage de la vie.

3 - MODALITES DE VIE DE L'ENFANT EN MILIEU RURAL

- Considérer l'enfant au travers de son vécu, de son histoire,
- Respecter ses rythmes de vie : sommeil, hygiène, alimentation, loisirs...
- Développer les capacités physiques par une utilisation du milieu naturel,
- Répondre aux besoins de l'enfant en adaptant une organisation propre à ses besoins.

4 - FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL ET MOYENS MIS EN PLACE

L'accueil de loisirs sans hébergement à Molineuf fonctionne les mercredis, les vacances scolaires (sauf Noël et début Août) du lundi au vendredi et sans hébergement.

Il est ouvert également du lundi au vendredi avant et après l'école (périscolaire).

Journée type pour le mercredi (à partir de 12h) ou les vacances :

7 h 15 - 9 h 00 accueil par pôles d'activités : (lecture, dessin, jeux de société, jeux de construction, jeux de plein air.

9 h 00 -11 h 30 activité autour d'un thème, activités spécifiques ou sortie.

11 h 30 - 12 h 00 temps de repos (regroupement à l'intérieur ou à l'extérieur).

12 h 00 ou 12h30 - 13 h 00 ou 13h30 repas échelonné.

13 h 00 - 14 h 00 organisation de la sieste (échelonnée jusqu'à 16 h 00) et temps de repos.

14 h 00 - 16 h 00 activité autour d'un thème, activité spécifique ou sortie.

16 h 00 - 16 h 30 goûter.

16 h 30 - 18 h 30 accueil du soir (jeux divers).

Effectifs :

Variable

- minimal = 8 enfants

- maximal = 95 enfants

En juillet cela représente environ 90 inscrits pour une moyenne de 40 enfants.

Journée type pour le périscolaire :

7 h 15 – 8 h 30 accueil par pôles d'activités puis les enfants sont conduits dans leur classe.

17 h 00 – 18 h 30 goûter et accueil par pôles d'activités aux choix des enfants, proposition d'animation spécifique (jeux d'expression, jeux de coopération, activités créatives, lecture de contes, jeux de tactique, jeux de réflexion) jeux libres et aide aux devoirs.

Effectifs du périscolaire :

entre 15 et 30 enfants.

ACCUEIL :

Les enfants sont accueillis dès 7 h 15 le matin jusqu'à 9 h 00.

Ils peuvent être inscrits à la demi-journée avec le repas pour les mercredis (à partir de 12h00) et la fermeture se fait à 18h30.

Pour les vacances l'inscription pourra être d'un minimum de 3 jours par semaine (sous conditions).

L'ALSH pratique des tarifs à la semaine de 4 jours et de 5 jours, communes et hors communes en fonction du quotient familial.

Les parents récupèrent leurs enfants entre 16 h 30 et 18 h 30.

GROUPES D'AGES ET FREQUENTATION :

L'accueil reçoit des enfants de 3 ans (2 ½ en adaptation quelques jours) à 12 ans révolus avec des origines sociales diverses, ainsi que des origines géographiques diverses.

Par exemple en été, on accueille des parisiens en vacances chez Papi et Mamie mais aussi des enfants en placement familial. C'est d'abord des enfants qui font partie du regroupement scolaire (Chambon sur Cisse, Molineuf, Orchaise) mais aussi des enfants des communes avoisinantes.

LE PERSONNEL :

- Présent à l'année :

- 1 directrice BAFD, permanente en C.D.I,
- 1 animatrice BAFA, permanente en C.D.I,
- 1 cuisinier permanent, agent technique,

- Autres intervenants extérieurs :

- diplômés d'état selon activités spécifiques,
- 1 ATSEM,
- 2 employés communaux

- Personnel en supplément selon les besoins :

- animateurs BAFA vacataires avec autres diplômes (PSC1 , BNSSA, S-B...),
- animateurs stagiaires BAFA,
- ATSEM en A.L.P et en période de vacances.

- La société de transports SAINT-LAURENT assure les sorties en car.

LES LOCAUX :

- 1 cantine avec cuisine et réserve avec produits frais, réfectoire,
- 1 salle de classe,
- 2 autres salles de classe selon les effectifs,
- 1 classe spécifique pour la sieste avec petits lits,
- 1 point sanitaire avec 2 lavabos, 4 petits WC,
- 1 point sanitaire avec 1 lavabo, 6 WC,
- 1 point sanitaire (5 WC - 2 lavabos),
- 1 vestiaire,
- 1 cour,
- 1 aire de jeux avec aménagements extérieurs, aux normes de sécurité,
- 2 salles des fêtes (Molineuf, Orchaise avec WC et lavabos, douche).

Les révisions du matériel de sécurité sont effectuées par les services compétents.

LES MOYENS FINANCIERS :

Un budget annuel est établi par la commission du service Scolaire Enfance et Jeunesse de la commune de VALENCISSE.

Les tarifs sont également fixés par La commune de VALENCISSE.

Les parents bénéficient des subventions de la CAF ou de la MSA déjà déduites des tarifs.

Suivant leurs revenus les familles peuvent obtenir des bons vacances de la CAF ou de la MSA.

Les règlements sont à établir à l'ordre du Trésor public - Les familles peuvent régler en chèques vacances et en chèque C.E.S.U pour le périscolaire ou même avoir des aides de comités d'entreprises.

5 - ORGANISATION DE L'ACCUEIL

Les activités dominantes :

- jeux extérieurs à disposition et aux normes de sécurité,
- vélos, tricycles, tracteurs pour les maternels,
- ballons etc... jeux de la marelle, escargot, circuit routier,
- bibliothèque de Molineuf,
- table de ping-pong,
- télévision et magnéto, appareil photo, lecteur DVD, poste de musique,
- jeux de société divers,
- coin jeux,
- la piscine de Blois toute l'année,

- des sorties dans les bois,
- des minis -camps l'été,
- des nuits au centre,
- grands jeux.

Différentes activités sont proposées aux enfants, leur laissant ainsi le choix de faire ce qu'ils désirent en fonction de leurs capacités.

L'accueil de loisirs à Molineuf, propose aux enfants des activités manuelles, d'expression, éducatives, créatives, sportives, des sorties, des journées et semaines à thèmes, spectacles, expositions etc...

Des minis -camps (7-12 ans) et nuits au centre (4-6 ans) et (6-7 ans).

Ces activités sont planifiées à l'avance pour les mercredis et les vacances scolaires en concertation avec l'équipe d'animation qui vient préparer et élaborer le projet pédagogique, modifié avant chaque été et revu à chaque période avec l'équipe d'animation permanente.

A la suite l'équipe d'animation et le directeur de l'accueil mettent en place des modalités d'évaluation et de suivi des projets : enquête de satisfaction auprès des familles avant la fin du séjour en collaboration avec les enfants ; des réunions hebdomadaires sont organisées avec les animateurs et les enfants, afin d'améliorer l'accueil : évaluation des activités par les enfants, grilles d'évaluation animateurs, évaluation générale en rapport avec le projet pédagogique, évaluation des activités sous forme de tableau, accompagnement des stagiaires...

Un règlement intérieur et les grandes lignes du projet pédagogique sont présentés aux familles lors d'une réunion d'information ou remis à l'inscription.

Il existe des outils d'information et de relations avec les familles : site internet, plaquettes, planning d'activités journalier à la semaine, implications des familles dans la vie du centre, articles à la Nouvelle République, informations radio PLUS FM

Le Vice-Président
de la commission Scolaire Enfance et Jeunesse,
Jean-Claude FROMET

